



## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 15 avril 2026]

Date de la convocation

9 avril 2026

Date d'affichage

17 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Marie MONTELS, Daniel RIBES, Daniel BREIL, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Laurent SQUASSINA, Virginie PUECH, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Corinne DARMANI, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Jean-Marc AGUERRE, Peggy NOUVIALE, Thomas DOMENECH, Marie-Thérèse CIGLIANA, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Joëlle BERTHOMIEU

**N° 062/ 2026**

Absents :

*Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER*

### OBJET DE DELIBERATION : Extension de la vidéoprotection : demande de subvention

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une subvention DETR a été accordée en 2022 pour la première phase de l'extension du dispositif de vidéoprotection (secteurs Madeleine, Catalanis, Lentajou).

Il convient aujourd'hui d'actualiser le plan de financement pour la deuxième phase. Celle-ci concerne :

- Secteur rond-point Saint Jean / Saint Exupéry (3 caméras)
- Secteur Cinéma / Salle des fêtes (4 caméras)
- Secteur rond-point Jean Moulin / rue Jean Calvet (4 caméras)

Le montant estimatif de l'opération est de 224 392 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De solliciter une aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD),
- D'adopter le plan de financement suivant :

<b>Montant total de l'opération</b>	<b>224 392 € HT</b>
Etat (FIPD) 50 %	112 196 €
VILLE DE GAILLAC autofinancement	112 196 €

**VOTES POUR : 27**

**VOTES CONTRE : 6**

**ABSTENTIONS : 0**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**SOLLICITE** une aide financière auprès de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour étendre le dispositif de vidéoprotection,

**ADOpte** le plan de financement détaillé plus haut,

**DONNE POUVOIR** au Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Monsieur le Maire**

**Patrice GAUSSERAND**



**La secrétaire de séance,**

**Jennifer CHEVALIER**

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jennifer Chevalier', written in a cursive style.

**Fait à Gaillac le 16 avril 2026**